

A.S. Athlétisme :

Calendrier et fonctionnements des compétitions UNSS.

1/ Calendrier :

- **Indoor :**
 - - 17/10/2018 : compétition district à Cergy, sur l'après midi (pour ceux qui veulent).
 - - 28/11/2018 : championnat départemental 78 Minimes/cadets/juniors par équipe et individuel à Trappes, journée entière.
 - - 12/12/2018 : championnat académique minimes/cadets/juniors par équipe à Eaubonne, journée entière.
 - - 23/01/2019 : critérium départemental 78 benjamins par équipe et individuel à Trappes, journée entière.
 - - 20/02/2019 : critérium académique benjamins par équipe à Eaubonne, journée entière.
 - - (29-30-31/01/2019 championnat de France par équipe M/C/J à Liévin).
- **Estival :**
 - - 27/03/2019 : « challenge 78 », compétition individuelle et par équipe de 3, servant de préparation à la suite de la saison, à Trappes ou Versailles, journée entière, les challenges vitesse, haies, sauts, lancers, demi-fond et les relais mixtes seront récompensés.
 - - 10/04/2019 : championnat départemental EPMT minimes et benjamins, journée entière, à Trappes ou à Versailles.
 - - 17/04/2019 : championnat académie des relais à Antony.
 - - 15/05/2019 : championnat académique EPMT minimes à Cergy, journée entière.
 - Pas de date ni de lieu pour le critérium académique EPMT benjamins car les dates du championnat de France EPMT ne sont pas connues. Ce dernier sera organisé dans l'académie de Poitiers.

2/ Fonctionnement des compétitions :

• **Indoor : challenges de spécialités.**

Les compétitions de la saison hivernales se font en indoor c'est-à-dire en salle. Elles sont basées sur des équipes mixtes de cinq athlètes dans quatre « challenges » : vitesse (50 mètres), haies (50 mètres haies), sauts (longueur, triple saut, hauteur et perche) et lancer (poids). Les points des équipes dépendent des performances des élèves, en prenant en compte les quatre meilleures performances de l'équipe, le cinquième athlète est alors compris dans l'équipe mais sa performance ne compte pas. Une table de cotation officielle transforme les performances des élèves en points. Dans les quatre performances prises en compte il y a obligatoirement au moins une performance féminine et une performance masculine.

Au championnat départemental les athlètes ont le droit de participer à trois épreuves dans trois challenges différents, au championnat académique les minimes ne peuvent faire que deux épreuves dans deux challenges différents (règlement championnat de France), tandis que les benjamins ont le droit de faire trois épreuves (pas de qualification possible à un plus haut niveau, donc règlement adapté).

Pour les courses la compétition se déroule en deux tours : séries hétérogènes au tour 1 puis finales de niveaux homogènes en fonction des résultats du tour 1 pour le tour 2. Les finales se courent de la moins rapide à la plus rapide, la meilleure finale étant la finale A.

Pour les concours les élèves ont 4 essais, sauf en hauteur et en perche, concours normal.

Les équipes ne sont pas déterminées à l'avance, elles sont faites automatiquement en fonction des performances des élèves, un collège présentant dix athlètes sur un même challenge n'a donc pas à les hiérarchiser avant la compétition, ce sont les résultats qui déterminent les équipes 1 et 2. Cependant dans chaque équipe au moins une performance féminine et masculine est prise en compte dans les quatre performances qui font le total de l'équipe. Ainsi par exemple pour une équipe de quatre filles (35+30+30+25 points) et d'un garçon (20 points), le total de l'équipe sera de 35+30+30 (trois filles) +20 (le garçon), soit 115 points, en raison de la mixité obligatoire.

- **Estival : compétition EPMT :**

Les compétitions estivales sont basées sur la formule EPMT (épreuves multiples). Les équipes, de quatre à six athlètes, sont déterminées à l'avance et sont basées sur des familles d'épreuves : **vitesse** (50 ou 100 mètres), **haies** (50/80/100 mètres haies selon la catégorie et 200 mètres haies), **1 000 mètres**, **sauts** (longueur, triple, hauteur ou perche), **lancers** (poids, disque, javelot, marteau) et relais 4x60 mètres.

► Pour être classée, une équipe doit avoir une performance dans chacune des six familles suivantes :

- * sprint (50 ou 100m)
- * haies (50h ou 80h pour les filles, 80h ou 100h pour les garçons, 200h mixtes)
- * demi-fond (1 000m)
- * Sauts (longueur ou triple saut ou hauteur ou perche)
- * Lancers (poids ou disque ou javelot ou marteau)
- * relais (4x60m)

► le classement se fera avec une performance dans chacune des six familles plus les quatre autres meilleures performances de l'équipe.

► Une équipe ne peut avoir que trois performances qui sont prises en compte par famille d'épreuves.

► Une équipe ne peut avoir que trois athlètes sur une même épreuve (trois en longueur par exemple, mais il peut y avoir les six athlètes dans la même famille d'épreuve : 3 en longueur et 3 en hauteur, cependant seules trois performances compteront au final en raison de la limite de trois perfs par famille d'épreuves)

► Un athlète peut faire trois épreuves en plus du relais, mais uniquement une course, un saut et un lancer.

► Un athlète ne peut compter que pour deux performances dans une équipe, s'il fait trois épreuves seules les deux meilleures performances seront retenues, dans la logique du meilleur total pour l'équipe.

► Les performances sont transformées en points selon les tables de cotation nationales.

► Une équipe peut donc avoir jusqu'à 13 cotes (13 performances transformées en points : 2 par élève plus le relais). Le classement se fait sur 10 cotes, il y a donc potentiellement, en fonction de la confection de l'équipe, des jokers, c'est à dire des cotes qui ne comptent pas, dans la limite des obligations ci-dessus.

► Pour les courses la compétition se déroule en deux tours : séries hétérogènes au tour 1 puis finales de niveaux homogènes en fonction des résultats du tour 1 pour le tour 2 (pas toujours le cas en championnat départemental, cela dépend du temps dont nous disposons). Les finales se courent de la moins rapide à la plus rapide, la meilleure finale étant la finale A. A l'exception du 1 000 mètres qui ne se court que sur un tour de course, en raison des limites physiologiques des élèves. Le relais est obligatoirement mixte : deux filles commencent et deux garçons terminent. Les concours se déroulent sur 4 essais, sauf la hauteur et la perche, concours normal.

Les meilleures cotes de chaque famille sont notées G (G1 (vitesse), G2 (haies), G3 (1000 mètres), G4 (sauts), G5 (lancer)), relais pour le relais, les 4 meilleures performances comptabilisées dans les limites du règlement ci-dessus sont notées C (Cote 1-2-3-4), puis les potentielles 3 dernières perf de l'équipe, si chaque élève fait deux

épreuves qui peuvent compter sont notées C10-11-12. En cas d'égalité sur le total des 10 perfs, les équipes sont départagées à la C10 puis la C11 si nécessaire voire la C12 et si ces cotes là sont encore égales entre les équipes c'est le temps du relais qui départage les équipes.